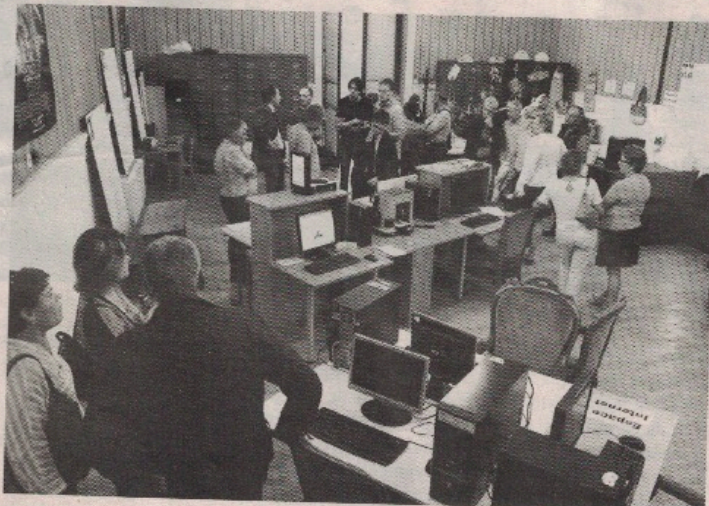


CONFOLENTAIS

19 OCTOBRE 2017

Le TribuLAB de Confolens est ouvert !

L'ancien tribunal devient un lieu de création numérique et de partage de compétences, avec l'installation d'un Fablab ouvert depuis la semaine dernière. Machine 3D, matériels de bricolage, brodeuse numérique, ... sont à disposition des habitants.



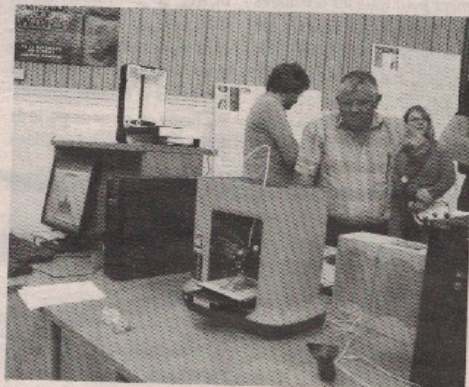
Les curieux étaient nombreux à découvrir le TribuLAB, vendredi 13 octobre jour d'inauguration.

Des imprimantes 3D, un scanner 3D, une brodeuse numérique, une machine à autocollants, du matériel de bricolage, des ordinateurs, une machine à découper du vinyle, ... L'ancien tribunal de Confolens, situé route de Limoges, a pris un sacré coup de rajeunissement avec l'installation dans ses murs du fablab (ou plutôt TribuLAB comme il a été baptisé), la nouvelle activité mise en place par le centre socio-culturel du Confolentais en fin de semaine dernière. «L'idée c'est de mettre des outils numériques à disposition de la population», résume Isabelle Godillon, l'une des administratrices de la structure. «Chacun doit se saisir du lieu et des outils. Il deviendra ce que les habitants veulent qu'il devienne, au fil des innovations et des envies», ajoute Carole Texier

la directrice du CSC qui a mis Thomas Margout, un de ses salariés, sur le projet.

Outre la possibilité de créer soi-même ses objets, le lieu se veut surtout créateur de lien et d'échanges, à travers les ateliers d'initiation proposés (voir encadré), mais également l'espace répara-

tion. «On peut venir avec un objet à réparer puisque du matériel de bricolage est mis à disposition ! Même si on ne sait pas faire, on pourra trouver quelqu'un qui nous explique, c'est vraiment ça la philosophie du lieu», promet Maxime Limousin, à l'origine du projet, qui espère même voir le lieu évoluer



L'imprimante 3D en démonstration.

vers un espace de co-working, voir de télétravail. «On s'est inspiré des fablabs que nous sommes allés visiter à Partenay et à Fontenay-le-Comte. Là-bas, le fablab est également au sein d'un centre social, et on a vraiment vu les liens que les habitants tissaient entre eux, avec une vision décomplexée des outils numériques. Ce n'est pas parce qu'on parle d'innovation technologique que les personnes plus âgées ne peuvent pas en profiter, au contraire !», reprend Isabelle Godillon qui espère créer rapidement des partenariats avec les établissements du territoire, à commencer par le lycée Emile Roux et le collège Noël Noël.

Les machines financées par le CSC

Une initiative qui fait suite à la refonte du mode de gouvernance du centre, via la mise en place d'un

comité de gestion pour gérer les ressources humaines, financières et matérielles, ainsi que d'un comité de projet où chaque personne peut proposer ses idées... avant validation par le conseil d'administration, comme ce fut le cas pour ce fablab.

Un bel investissement pour le CSC, qui a même financé les machines, les locaux de l'ancien tribunal étant prêtés par la municipalité. «Pour l'installation c'est un challenge ! On demande que 10 euros à l'heure pour se servir du TribuLAB, en plus de la cotisation au centre. On espère d'ailleurs être épaulés par de nombreux partenaires ; ce lieu est le seul de ce type en nord Charente, un des rares en milieu rural et seulement le troisième de tout le département !»

LES ATELIERS

- Initiations gratuites les jeudis en vendredis animées par Les petits débrouillards pour apprendre les usages du web et du numérique (à partir de 8 ans sur inscription).
- Les cafés réparation les mardis de 16h à 18h : apportez vos objets et apprenez à les réparer !
- Les jeudis de 16h à 18h. 26/10 : démontage d'un ordinateur. Mais que se passe-t-il dans un PC ? 2/11 : fabrication d'un robot idiot ! à partir de récup' de PC, 9/11 : démontage d'un ordinateur. Mais que se passe-t-il dans un PC ?
- Les vendredis de 16h à 18h. 24/11 : savoir protéger ses données personnelles. 8/12 : repérer les vidéos virales qui circulent sur le web et sur les réseaux sociaux. 15/12 : diffuser les images sur le web et les réseaux sociaux, créer son identité numérique.

OUVERTURE AU PUBLIC

Les mardis de 14h30 à 19h30, les mercredis de 14h30 à 19h30 et les samedis de 10h à 18h. Tarifs : adhésion au CSC (8 euros jeune et 14 euros adulte) et cotisation Fablab à 10 euros.